RAPPORT 2008 2009 ANNUEL

Table des MATIÈRES

5 Historique

6 Conseils d'administration et équipe de direction

7 Gouvernements et organismes associatifs

8 Message du président du conseil d'administration de l'École

10 Rapport du directeur général

14 Description sommaire des programmes offerts

15 Candidatures et admissions de 2003 à 2009

16 Promotion 2009 de la formation supérieure en arts du cirque

17 Promotion 2008 des instructeurs et formateurs en arts du cirque

18 Élèves et étudiants par programme de 2003 à 2009

19 États financiers vérifiés 2008-2009

RAPPORT ANNUEL 08-09 de l'École nationale de cirque

Rapport de la Fondation de l'École nationale de cirque

38 Fondation de l'École nationale de cirque

39 Rapport du président du conseil d'administration de la Fondation

41 Programme de bourses

42 Donateurs de la Soirée-bénéfice 2009

43 Donateurs 2008-2009

44 Donateurs de la campagne de financement 2002-2006

47 États financiers vérifiés 2008-2009 de la Fondation

École nationale de cirque MONTRÉAL

HISTORIQUE

L'École nationale de cirque a été fondée en 1981 par Guy Caron, comédien et artiste de cirque, et par Pierre Leclerc, gymnaste d'élite. À une époque où le Canada ne comptait pas de compagnie de cirque contemporain et où seules de rares écoles existaient en dehors de l'Europe de l'Est ou de l'Asie, mettre sur pied un lieu de formation en arts du cirque représentait un défi de taille. Les premiers élèves et formateurs sont d'abord accueillis au Centre Immaculée-Conception, et très tôt, avant même les débuts du Cirque du Soleil entreprise phare de son domaine d'activité, l'École devient une institution nationale au rayonnement international.

Après s'être relogée dans l'ancienne Gare Dalhousie du Vieux-Montréal, l'École développe des programmes de formation qui se voient désormais reconnus par les ministères de l'Éducation et de la Culture du Québec et par le Patrimoine canadien. L'École offre dès 1991 un programme de formation professionnelle de type arts-études de niveau secondaire et implante le programme d'études collégiales en arts du cirque en 1995. En 2003, l'École, devenue trop à l'étroit dans la Gare, élit domicile dans de nouveaux espaces conçus spécialement pour la formation professionnelle d'artistes de cirque, au cœur de Tohu, la Cité des arts du cirque. Elle y accueille davantage d'étudiants et ce, dans de meilleures conditions et y offre de nouveaux programmes dont les Attestations d'études collégiales pour instructeurs et formateurs en arts du cirque ainsi que divers services aux professionnels des arts du cirque.

Depuis sa fondation, l'École nationale de cirque a joué un rôle crucial en matière de développement des arts du cirque au pays et ailleurs dans le monde. C'est sa continuelle quête d'excellence qui lui permet de demeurer un des chefs de file mondial dans la formation professionnelle des artistes de cirque, en même temps qu'un lieu de recherche, de création et d'expérimentation sur les arts du cirque.

L'École a formé près de quatre cents artistes de cirque. Les élèves et les diplômés de l'École ont remporté plusieurs prix et distinctions lors de leurs participations à de prestigieux festivals dont ceux de Paris, Wuqiao en Chine et Tournai en Belgique. L'École est un précurseur du renouveau du cirque au Canada et en Amérique du Nord, qui a contribué à l'émergence de plusieurs entreprises de cirque comme le Cirque du Soleil, le Cirque Éloize et Les 7 doigts de la main.

Conseils d'ADMINISTRATION

École nationale de cirque

Président

Bruno Duguay
Vice-président, Chef du contentieux et Secrétaire
Région des Amériques
JTI-MACDONALD

Trésorier

Jacques Coté
Président
JACQUES COTÉ ET ASSOCIÉS INC.

Secrétaire

Jovette Demers
Directrice marketing
IBM CANADA LTÉE

Jocelyn L. Beaudoin C.M.
Administrateur

Marc Gagnon
Vice-président principal, Organisation et culture
CIRQUE DU SOLEIL

Marc Lalonde
Directeur général
ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Pierre Carrier
Représentant des formateurs
ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

MEMBRE DÉSIGNÉ

Luc Filliatreault
Représentant des parents des élèves du CES
ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

MEMBRES SORTANTS

Sophie Brochu
Présidente et chef de la direction
GAZ MÉTROPOLITAIN

Pierrette Levesque
Représentante des parents des élèves du CES
ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Fondation de l'École nationale de cirque

Président

David McAusland
Associé
McCARTHY TÉTRAULT

Vice-présidente

Lili de Grandpré
Associée principale
CENCEO CONSEIL

Trésorier

Luc Martin
Associé
SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE

Secrétaire

Maria Piccioni
Directrice
FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Claude Bédard
Vice-président
GESTION D'ACTIFS BURGUNDY LTÉE

Bruno Duguay
Vice-président, Chef du contentieux et Secrétaire
Région des Amériques
JTI-MACDONALD

Marc Lalonde
Directeur général
ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Gilles Lapointe
Vice-président exécutif,
finances et administration
LES PRODUCTIONS FEELING INC.

Robert C. Nadeau
Président,
ROBERT C. NADEAU, CONSEILS DE DIRECTION

MEMBRES SORTANTS

André St-Jean
Enseignant
ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Pierre Vézina
Président et Chef de direction, marketing et ventes
VÉZINA ASSURANCES INC.

Équipe de direction

Directeur général
Marc Lalonde

Directrice des études
Daniela Arendasova

Directeur de la création
Howard Richard

Directeur administratif
Éric Langlois

Directeur des communications
Christophe Rousseau

Directeur technique et de production
Martin Saintonge

Directrice de la Fondation
Maria Piccioni

Gouvernements et organismes ASSOCIATIFS

L'École nationale de cirque bénéficie du soutien financier du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec dans le cadre du Programme d'aide au fonctionnement pour les organismes de formation supérieure en arts de même que du ministère du Patrimoine canadien dans le cadre du Programme national de formation dans le secteur des arts. L'École est également agréée pour fins de subventions par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

La Fondation de l'École nationale de cirque a bénéficié du soutien du ministère du Patrimoine canadien dans le cadre du Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens.

L'École nationale de cirque est membre des organismes suivants :

- **TOHU - La Cité des arts du cirque**
- **En Piste - Regroupement national des arts du cirque**
- **ADÉSAM - Association des écoles supérieures d'art de Montréal**
- **FÉDEC - La Fédération européenne des écoles de cirque professionnelles**
- **FEEP - Fédération des établissements d'enseignement privés**
- **ACPQ - Association des collèges privés du Québec**
- **ACQ - Association des camps du Québec**

Culture, Communications et Condition féminine Québec

Patrimoine canadien Canadian Heritage

Message du PRÉSIDENT du conseil d'administration

Nous avons toutes les raisons d'être fiers de la performance et de la contribution de l'École nationale de cirque. On n'a qu'à assister à l'épreuve synthèse de ses finissants, année après année, ou alors à son spectacle annuel pour constater leur progrès et leur enthousiasme manifestes qui trahissent autant la rigueur de leur formation qu'une réelle passion pour la discipline qu'ils pratiquent. On peut aussi mesurer ce succès aisément par celui des diplômés dans leurs carrières individuelles, mais aussi par les succès réalisés par les organismes et entreprises qu'ils ont fondés.

Mais la perspective d'observateurs qui, comme moi, cohabitent depuis longtemps avec les acteurs de l'École n'est pas accessible à tous. C'est pour cette raison qu'il n'y a rien de plus crédible que les avis d'évaluateurs externes reconnus et objectifs. L'année 2008-2009 nous a justement fourni une occasion de confronter nos perceptions. En effet, à l'approche d'un nouveau triennat 2009-2012, le ministère du Patrimoine canadien a mandaté des « appréciateurs externes » afin de fournir aux gestionnaires du Programme national de formation dans le secteur des arts (le PNFSA dont dépend l'École pour une partie de son financement récurrent) une « appréciation » de l'École nationale de cirque. Nul ne doute que les appréciateurs sélectionnés font autorités dans leur domaine. L'une d'eux, Lyn Heward, a été successivement de 1996 à 2002 vice-présidente création, et présidente et chef des opérations de la division du contenu créatif au Cirque du Soleil et, depuis 2005, y est productrice exécutive, directrice de création et conseillère projets spéciaux. Voici quelques extraits du rapport d'appréciation qu'elle remettait à Patrimoine canadien :

« L'ÉNC offre un très solide programme technique dans plusieurs disciplines des arts du cirque, notamment dans les disciplines aériennes individuelles, les équilibres, le main à main, la contorsion, la roue allemande et la roue Cyr, le trampoline et la planche sautoir, sans oublier le fil de fer.

La diversité artistique et culturelle est l'un des principaux atouts de l'ÉNC. (…) Sans exception, les étudiants, les enseignants, les gestionnaires ainsi que tous les observateurs externes de l'École (comme les producteurs, les autres artistes et étudiants et les directeurs d'école ailleurs dans le monde) témoignent de cette diversité (…).

La richesse et le succès de l'ÉNC sont grandement attribuables à la générosité de son personnel ainsi qu'à la qualité et la diversité de son expertise. Avec une forte équipe canadienne généreusement appuyée de spécialistes issus de la grande culture du cirque européen, l'École peut se targuer de rassembler plusieurs des meilleurs enseignants au monde.

Depuis plusieurs années, j'ai eu maintes fois l'occasion de travailler autant avec le personnel qu'avec les finissants de l'ÉNC. Je suis toujours aussi satisfaite, sinon impressionnée, par le souffle artistique et la force de caractère de cette relève, et suis particulièrement touchée par la générosité et la diversité des finissants de l'École autant que par l'influence de celle-ci sur l'évolution même du cirque et des arts de la scène à Montréal, au Canada et ailleurs. »

L'autre appréciateur était M. Philippe Haenen, directeur de l'École supérieure des arts du cirque de Bruxelles de 1999 à 2008, président de la Fédération européenne des écoles professionnelles de cirque de 2002 à 2008 et actuellement le directeur du casting chez Dragone. Voici quelques extraits de son rapport :

« Le programme professionnel de l'ÉNC est un programme exemplaire. Il tient compte de tous les paramètres qui ont permis aux arts du cirque d'être reconnus internationalement comme un art à part entière. Il est impossible de comparer le programme de l'ÉNC avec un (autre) programme canadien. Aucune autre école de cirque n'entre dans sa catégorie.

L'ÉNC est un modèle international en matière d'enseignement des arts du cirque. Elle est historiquement à l'origine du développement de cette industrie culturelle au Canada. Elle reste un pilier essentiel pour cette industrie.

Sa grande force est d'avoir réussi à intégrer verticalement toute la filière de formation professionnelle, du secondaire aux ateliers de recherche et de création.

Sa mission intègre une culture d'établissement basée sur la créativité et l'innovation qui lui permet de rester à la pointe de la recherche et du développement en arts du cirque.

En résumé, l'ÉNC forme des artistes de très haut niveau en associant la maîtrise technique et la pluridisciplinarité. L'ÉNC contribue incontestablement à la diversité de l'offre artistique au Canada et dans le monde. »

Si dithyrambiques ces évaluations puissent-elles être, le souci primordial de l'École demeure de poursuivre sa quête d'excellence et de maintenir le cap sur son plan quadriennal dont l'année 2008-2009 constituait le premier jalon.

L'École a donc mis tout en place pour disposer des ressources physiques nécessaires à la matérialisation de sa vision. Grâce au généreux soutien de nos partenaires publics que sont le ministère du Patrimoine canadien et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) dont je remercie chaleureusement les Ministres respectifs, Monsieur James Moore et Madame Christine St-Pierre, et grâce au soutien de la Fondation de l'École nationale de cirque, l'École disposera prochainement d'équipements et d'espaces supplémentaires pour la formation et surtout de résidences pour accueillir plus facilement les étudiants de toutes les régions du pays. Le comité de construction du conseil d'administration assure la gouvernance du projet avec confiance et a bon espoir que les ressources financières disponibles seront suffisantes pour que l'ensemble du programme architectural soit respecté.

Dans le rapport annuel 2007-2008, dans l'attente de la confirmation des engagements de nos gouvernements à l'égard du financement au fonctionnement de l'École, nous avions émis le souhait que l'aide

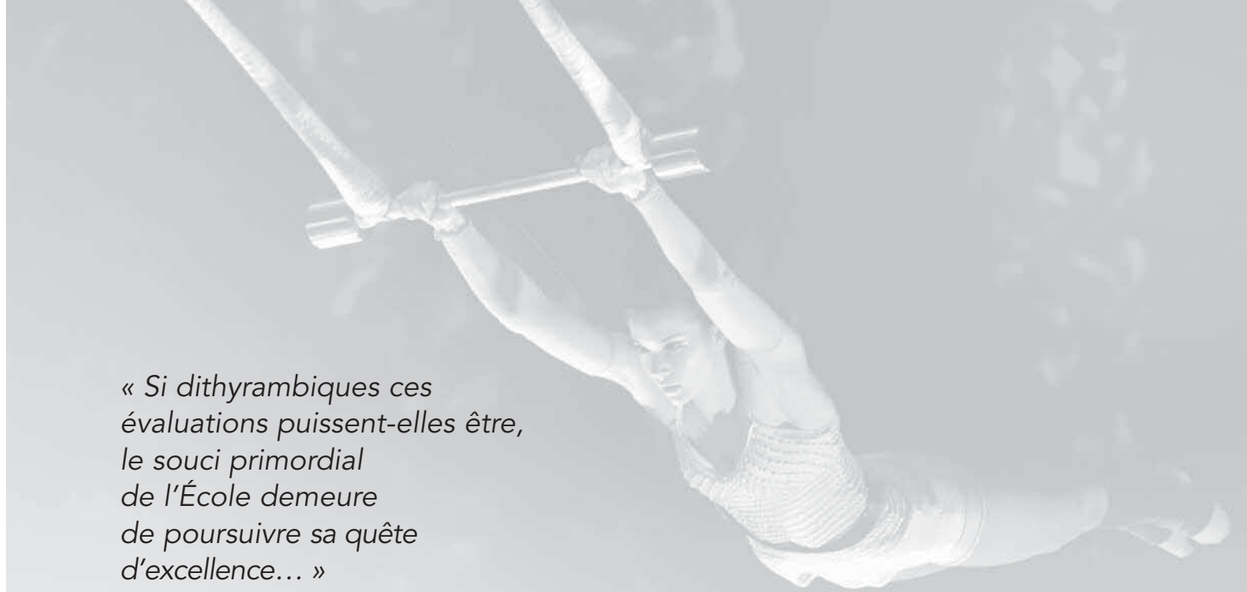

« Si dithyrambiques ces évaluations puissent-elles être, le souci primordial de l'École demeure de poursuivre sa quête d'excellence… »

à lui consentir soit à la hauteur de sa vision et de son plan quadriennal. Un an plus tard, force est de constater que les réactions à notre appel n'ont pas toutes été à la hauteur de nos attentes. Malgré un bilan des plus enviables, l'École n'a pas pu compter sur une augmentation du financement au fonctionnement du MCCCF pour le triennat 2008-2011. Loin d'y voir un jugement négatif de sa part envers le bilan ou le plan de développement de l'École, on constate que l'enveloppe du ministère dédiée aux écoles supérieures d'art n'augmente pas. Pourtant, et heureusement doit-on mentionner, l'autre ministère québécois dont l'École dépend tout autant, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en plus de tenir compte du nombre d'inscriptions aux programmes qu'il sanctionne, a toujours reconnu en indexant ses subventions que l'inflation affecte la capacité des établissements à maintenir leur pouvoir d'achat et exerce une pression sur les dépenses de rémunération. Nous gardons espoir que le MCCCF reconnaisse à sa juste valeur l'apport exceptionnel des écoles supérieures d'art privées comme l'École nationale de cirque en leur consacrant une aide conséquente.

En ce qui concerne le ministère du Patrimoine canadien, nous avons été ravis d'apprendre que le PNFSA a été évalué de manière très favorable et que l'enveloppe budgétaire qui allait lui être consentie par le ministère pour le triennat 2009-2012, sera majorée de 40 %. Cette excellente nouvelle a alimenté notre espoir de voir la contribution du ministère à notre école augmenter de manière significative et nous n'avons pas été déçus. C'est donc avec une grande satisfaction que je puis confirmer que nos efforts des dernières années seront récompensés par une augmentation de la contribution du Gouvernement du Canada de 40 % pour le triennat 2009-2012. Nous lui en sommes sincèrement reconnaissants.

Le lecteur remarquera dans les états financiers vérifiés de l'École que des changements importants ont été apportés à la présentation. En effet, depuis quelques années, c'était le Manuel de normalisation de la comptabilité des établissements d'enseignement privés du Québec qui guidait la présentation des états financiers de l'École. Depuis le 1er juillet 2008, début du dernier exercice financier de l'École, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec impose plutôt l'application des principes comptables généralement reconnus du Canada. L'impact le plus important de ce changement est l'amortissement des dépenses d'immobilisations ainsi que des revenus de subventions qui les financent. Étant donné ces changements importants, nos vérificateurs n'avaient d'autre choix que de redresser les états financiers de l'exercice précédent, ceux de 2007-2008, afin de fournir un point de repère acceptable pour des fins de comparaison. Il ressort donc de cet exercice une abondance de nouvelles écritures comptables certes, mais une lecture attentive permettra de constater que celles-ci ni ne masquent ni n'embellissent l'excellente santé financière de l'École.

Je m'en voudrais de ne pas féliciter notre équipe de direction dans sa détermination et dans sa rigueur. Je tiens à exprimer toute ma gratitude envers les administrateurs de l'École et de la Fondation pour leur dévouement et leur disponibilité. Je remercie les administrateurs qui nous quittent au terme de leur mandat. C'est le cas de Mesdames Sophie Brochu et Pierrette Levesque qui siégeaient au conseil de l'École jusqu'à tout récemment. Se retirent du conseil de la Fondation, l'enseignant André St-Jean ainsi que Pierre Vézina qui avait aussi siégé au conseil de l'École et agi activement comme trésorier pendant plusieurs années. Finalement, je souhaite la bienvenue à Monsieur Luc Filiatreault qui se joint au conseil de l'École à titre de représentant des parents des élèves de niveau secondaire.

Comme chaque année, je profite de ce rapport annuel, tel que l'exige la loi québécoise sur le conseil exécutif de tous les collèges privés agréés aux fins de subventions, pour certifier que le conseil d'administration de l'École n'a constaté aucune situation réelle ou apparente de conflit d'intérêts dans laquelle un de ses membres se serait placé au cours de l'exercice 2008-2009.

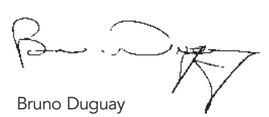

Bruno Duguay
Président du conseil
École nationale de cirque

Rapport du DIRECTEUR général

L'année 2008-2009 a été le 1er exercice du plan quadriennal 2008-2012 de l'École. Une année très chargée d'autant plus que l'École accueillait le plus grand nombre d'élèves et d'étudiants à temps complet de son histoire, soit 138 étudiants, une hausse de 9 % par rapport à l'année précédente.

Malgré l'intensité des opérations sollicitant plus que jamais les ressources humaines et les équipements de l'École, ce fut aussi une année d'activités pédagogiques exceptionnelles, mais également de mise à niveau des services de soutien pédagogique et des services aux étudiants. J'espère que ce rapport succinct permettra au lecteur de se faire le portrait le plus juste possible du bilan de cette 28e année d'opération de l'École nationale de cirque.

Les programmes de niveau secondaire

La clientèle du programme Cirque-études secondaires (CES) s'est maintenue au même niveau que 2007-2008 et le programme a accueilli en classe d'immersion française des élèves de langue maternelle anglaise dans les deux cycles.

Les six élèves finissants du CES ont tous réussi leurs études et ont obtenu leur diplôme d'études secondaires. Quatre diplômés ont été admis au programme de Diplôme d'études collégiales (DEC) de l'École pour 2009-2010 tandis que tous les autres élèves poursuivent leurs études dans le programme en 2009-2010.

« … le taux de placement des diplômés se maintient à plus de 95 %. »

Le Cirque-études secondaires de même que le Programme préparatoire à la formation supérieure (PFS) contribuent toujours aussi significativement au développement des candidats du DEC. Le niveau des finissants de ces programmes de niveau secondaire se compare avantageusement à celui des meilleurs candidats pour la formation collégiale. En fait, 43 % des étudiants de 1re année de DEC en 2009-2010 proviennent des programmes préparatoires et secondaires de l'École.

Le cycle de formation supérieure

Au niveau collégial, l'École a poursuivi sa mesure d'intégration au programme de DEC à l'intention des candidats d'âge collégial au potentiel démontré, mais aux acquis acrobatiques insuffisants: l'année de « mise à niveau ». Comme souhaité, près de 60 % des étudiants ont vu leurs admissions confirmées au programme régulier pour 2009-2010.

Vingt-deux des 24 étudiants inscrits en 1re année collégiale en 2008-2009 se sont réinscrits pour 2009-2010. Tous les étudiants de 2e année se sont réinscrits pour 2009-2010. Qui plus est, le taux de persévérance des études dépasse donc 90 % depuis maintenant quatre ans. Tous les 21 finissants de 2008-2009 ont réussi l'épreuve synthèse de fin de programme en avril 2009 et atteint le profil de sortie de l'École.

La cohorte de finissants était devenue suffisamment imposante pour que les deux productions du spectacle annuel des étudiants de niveau collégial soient désormais présentées en alternance à la Tohu. Le nombre total de représentations a donc augmenté de 17 à 26. Les représentations ont accueilli plus de 20 000 spectateurs, une hausse de 34 % par rapport à 2007-2008.

Le programme d'insertion professionnelle Atelier de recherche et de création en était à sa quatrième édition et a été confié au chorégraphe et metteur en scène montréalais Alain Francoeur. Sept étudiants y ont participé, cinq récents diplômés et deux finissants de 2009. L'Atelier a débuté par une résidence de création à Cherbourg, à l'invitation du Centre des arts du cirque de Basse-Normandie, pour se terminer à la Tohu par la présentation de l'œuvre en chantier intitulée *C'est assez pour aujourd'hui*.

Quelques mois à peine après la fin de leurs études, 20 des 21 diplômés avaient soit conclu un contrat de longue durée avec une compagnie de cirque, soit évolué comme artiste indépendant pour divers cirques, producteurs ou festivals. Ces résultats démontrent que le taux de placement des diplômés se maintient à plus de 95 %. Parmi les diplômés de 2009, mentionnons l'embauche de 13 de ces diplômés par le Cirque du Soleil, les Sept doigts de la main et le Cirque Éloize.

Des instructeurs, des formateurs et maintenant… des gréeurs

L'École a offert pour une 5e année les programmes d'attestations d'études collégiales (AÉC) d'instructeurs et de formateurs en arts du cirque. Dix-sept étudiants se sont inscrits à temps complet, la plus importante cohorte depuis la création des programmes. Parallèlement, l'École a assuré la formation complète des 16 instructeurs de l'École de cirque de la Gaspésie. Parmi les 11 étudiants instructeurs ou formateurs à temps plein de 2007-2008 qui ont terminé leurs études avec succès à l'automne 2008, dix ont déjà enseigné professionnellement les arts du cirque depuis.

Après deux années de collaboration et de recherches, l'École et le Collège Lionel-Groulx ont lancé une première : un programme d'AÉC pour la formation des gréeurs de spectacle habiletés à travailler en gréage de cirque. Bien que le Collège demeure maître d'œuvre du programme, l'École a offert dans ses studios, la plupart des cours ateliers et des stages spécifiques au gréage de cirque.

Des services aux étudiants conséquents

La fréquentation de la bibliothèque a augmenté de 7 % de même que la participation aux activités de 13 %. La bibliothèque a mis à jour et optimisé son catalogue en vue de sa mise en ligne à partir de l'automne 2009. Le bilan de la collection a cru de 7 % avec notamment plus de 5 400 monographies et vidéogrammes : la plus importante collection spécialisée en arts du cirque au Canada et des plus importantes au monde.

L'École fournit depuis octobre 2008 les services de référence médicale et de thérapie sportive à raison de 45 heures par semaine, soit une augmentation du service de 28 % par rapport à 2007-2008 pour un nombre total de consultations de 1 855.

Au courant de l'année, 16 étudiants de différents niveaux et trois enseignants ont participé à des stages ou échanges internationaux notamment avec les écoles de cirque d'Albury et de Melbourne en Australie, à l'École supérieure des arts du cirque de Bruxelles ou à Sion, en Suisse, dans le cadre d'échanges pédagogiques de la Fédération européenne des écoles professionnelles de cirque (FEDEC).

L'École a également assuré une présence exceptionnelle dans des festivals internationaux. Quatorze étudiants ont présenté le numéro d'ouverture de la 30e édition du Festival mondial du cirque de demain (FMCD) à Paris en janvier 2008 et son édition anniversaire montréalaise à la Tohu, en février 2008. Plus de 22 000 personnes ont assisté aux 18 représentations de cette prestation exceptionnelle mise en piste par le directeur de la création de l'École, Howard Richard. Trois finissants ont aussi participé au festival la Piste aux espoirs de Tournai, en Belgique dans de la vitrine externe de la FEDEC tandis que l'Atelier de recherche et de création a participé au festival Charivarue de Cherbourg et au festival Circa, à Auch en France. Au total, l'École a comptabilisé 44 participations à des stages, échanges et festivals en 2008-2009.

« L'École a également assuré une présence exceptionnelle dans des festivals internationaux. »

Chaque année des diplômés s'illustrent

- Le jongleur Florent Lestage (DEC 2008) a remporté la médaille d'argent au 30e Festival Mondial du cirque de demain à Paris.
- La voltigeuse Justine Méthé-Crozat (DEC 2008) et son porteur, Philippe Renaud (DEC 2008), ont remporté la médaille de bronze à la même occasion.
- Le clown, Nicolas Leresche (DEE 2001) a été lauréat du concours européen Jeunes Talents Cirque.
- Le voltigeur Frédéric Arseneault (DEC 2002), lauréat Jeunes Talents Cirque 2006, a fait l'unanimité de la critique européenne avec son spectacle *Appris par corps* de sa compagnie franco-québécoise, Un loup pour l'homme.
- Les artistes de la corde lisse et danseurs Kevin O'Connor (DEC 2006) et Terry Crane (DEE 2006) ont créé leur propre compagnie, Tipping Point, la première compagnie de cirque de création à Toronto, dont la première création a été accueillie très favorablement par la critique.
- Jeannot Painchaud (DEE 1991) a créé et mis en piste le nouveau spectacle du Cirque Éloize, *ID* , mettant en vedette cinq diplômés de 2007 et de 2008. Le cofondateur du Cirque Éloize a également été élu président du regroupement national des arts du cirque, En Piste.
- Les 7 Doigts de la main, compagnie codirigée entre autres par quatre anciens de l'École, ont lancé avec succès leur nouveau spectacle *La Vie*. Le collectif a également recruté une nouvelle distribution de *Traces* une fois de plus entièrement composée de diplômés de l'École. Finalement, pour leur prochain spectacle, la compagnie a déjà recruté neuf des onze artistes de la distribution parmi les diplômés des cinq dernières années.

Un recrutement dynamique mais toujours difficile

Les demandes pour le diplôme d'études collégiales (DEC) pour 2009-2010 ont augmenté de 24 % par rapport à 2008-2009. Cela est dû autant à une hausse de 19 % des demandes au Canada qu'à l'augmentation de 30 % des demandes en provenance de l'étranger.

La demande pour le programme Cirque-études secondaires (CES) a atteint un nouveau record avec une augmentation de près de 20 % par rapport à la moyenne des trois années précédentes. Le nombre de candidats pour le programme CES provenant de l'extérieur du Québec a toutefois fléchi. Consolidé aux demandes d'admission du Programme préparatoire à la formation supérieure (PFS), le nombre de candidats de niveau secondaire semble toutefois plafonner. Cela confirme la pertinence de notre stratégie d'augmenter la capacité du programme CES mais aussi d'offrir un service d'hébergement pour attirer les jeunes candidats de l'extérieur de la région montréalaise.

Si on analyse la provenance des candidats définitivement admis au programme de DEC réservé aux candidats canadiens ou français, on constate qu'ils proviennent en général des programmes de l'École en amont du programme de DEC ou alors d'écoles préparatoires québécoises ou françaises reconnues. Ainsi donc, le recrutement des candidats pour le programme de DEC dépend autant de la contribution des écoles de cirque de Verdun et de Québec ainsi que des écoles préparatoires françaises que de la contribution des programmes internes CES et PFS. C'est la raison pour laquelle l'École a réitéré au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF) l'importance de bien soutenir les écoles préparatoires québécoises dans leur mission de préparer des candidats à la formation professionnelle. L'École a également sensibilisé le ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport (MELS) et le MCCCF au fait qu'il serait prématuré d'augmenter l'offre de formation collégiale en arts du cirque dans de nouveaux établissements d'enseignement collégial tant que la formation préparatoire ne sera pas plus développée au Québec. En réalité, il n'y toujours pas assez de candidats suffisamment talentueux et préparés pour la capacité actuelle de l'École. C'est pourquoi l'École exhorte le MCCCF de soutenir de manière plus significative les écoles de cirque préparatoires existantes ainsi que les écoles de cirque de loisirs désireuses de contribuer à la filière de formation professionnelle. De toute façon, l'École se doit de dépister et d'attirer davantage les jeunes de talent de 12 à 16 ans provenant des écoles de loisirs et des clubs de sports acrobatiques de partout au pays afin qu'ils entreprennent leur formation professionnelle en arts du cirque, au début, ou au cours de leurs études secondaires.

Un projet d'agrandissement plus complexe et plus long que prévu

L'École a complété le montage financier de son projet de construction de résidences, de nouveaux studios et d'acquisition d'équipements spécialisés avec un investissement supplémentaire de 200 000 $ du Patrimoine canadien (portant sa contribution totale à 1,9 M$) et une contribution supplémentaire de 100 000 $ de ses fonds propres.

L'École ayant dû procéder à deux appels d'offres successifs pour l'octroi du contrat de construction, les travaux ont seulement débuté à la mi-février 2009. De plus, étant donné les conditions de sol radicalement différentes des conclusions d'analyses effectuées, le projet a également subi des dépassements budgétaires significatifs concernant les travaux d'excavation. Ces coûts supplémentaires ont malheureusement dépassé le budget de contingences, si bien que l'École a dû reporter la finition d'un étage des résidences ainsi que l'acquisition d'équipements spécialisés jusqu'à ce que des ressources financières supplémentaires lui soient octroyées. Étant donné que le projet de l'École est financé dans une proportion élevée par des fonds privés, le MCCCF qui a déjà contribué 1,7 M$ au projet a accepté d'étudier une demande de contribution financière qui permettrait au projet de se terminer dans le respect du programme.

À cause des retards accumulés à la fin de l'année scolaire 2008-2009, l'École a dû renoncer à offrir des services d'hébergement à la clientèle collégiale pour 2009-2010 et trouver des solutions d'hébergement temporaire à ses résidents de niveau secondaire.

Une équipe en renouvellement

Au plus fort de l'année 2008-2009, l'École comptait plus de 100 employés pour une charge de travail équivalente à celle de 60 employés à temps complet.

À lui seul, le corps enseignant dépassait 70 enseignants et conseillers artistiques différents. Quatre nouveaux conseillers artistiques et quatre nouveaux enseignants ont intégré le corps professoral.

À cette équipe se sont joints 13 artistes, chorégraphes, comédiens, compositeurs, metteurs en scène et circassiens dont l'École a retenu les services pour différents exercices de création.

Dans la foulée du plan d'action et d'amélioration continue, l'École a réorganisé significativement l'équipe de soutien aux services de l'enseignement ce qui a mené à la création des nouveaux postes de registraire et de coordonnateur de l'organisation scolaire et des services aux étudiants. Un successeur à la coordination de la formation des instructeurs et des formateurs a aussi été nommé.

Une situation financière en équilibre

La proportion du financement public sur l'ensemble des revenus de l'École a légèrement augmenté de 63 à 66 % grâce au financement du MELS qui a été indexé et qui a augmenté proportionnellement aux inscriptions dans les programmes collégiaux.

L'aide au fonctionnement du MCCCF n'a pas dépassé le niveau de celui de 2002-2003 malgré l'augmentation des clientèles et la signature d'une entente triennale pour la période 2008-2011.

De même, pour la dernière année de son entente triennale avec l'École, le Patrimoine canadien a aussi maintenu sa contribution au niveau de 2006.

Grâce à des revenus exceptionnels du MELS, aux revenus de billetterie plus élevés que prévus ainsi qu'à un contrôle rigoureux des dépenses, l'École a réussi à générer un surplus d'exploitation de près de 250 000 $. Ce bénéfice a été évidemment entièrement investi dans le projet d'agrandissement de même que les réserves des exercices précédents déjà affectées à cette fin.

Une École active dans son secteur d'activité

Cofondatrice de la Tohu, l'École a poursuivi activement sa participation au développement de la Cité des arts du cirque et à sa gouvernance. L'École a également présenté son spectacle annuel et celui de l'Atelier de recherche et de création dans la salle de la Tohu en consacrant encore une fois quatre représentations gratuites à la communauté de Saint-Michel. En partenariat avec la Tohu, l'École a rendu accessibles ses équipements aux artistes et aux organismes professionnels de cirque à des fins d'entraînement libre et de résidences de création pour respectivement 3 260 heures et 621 heures de studio.

Par ailleurs, l'École a continué d'héberger gracieusement dans ses murs le siège social du regroupement national des arts du cirque, En Piste au sein duquel l'École occupe le poste d'administrateur et de trésorier.

En collaboration avec le Cirque du Soleil, le Cirque Éloize, les 7 Doigts de la main ainsi que la Tohu, l'École a participé à la création du collectif « Complètement cirque! », dont les efforts de concertation et de promotion veulent consolider le positionnement de Montréal comme capitale mondiale des arts du cirque, soutenir les démarches structurantes des principaux organismes montréalais en arts du cirque et promouvoir le développement d'un festival international des arts du cirque à Montréal.

Le personnel de direction et les représentants étudiants ont aussi activement participé aux diverses tables de concertation de l'Association des écoles supérieures d'art de Montréal, dont l'École assumait la présidence pour un 4e mandat consécutif.

L'École a parallèlement participé à chaque activité internationale de la FEDEC, dont le volet « Circle » du festival Circa, le festival la Piste aux Espoirs ainsi qu'un module d'échanges pédagogiques en barre russe. L'École a vu son mandat au conseil d'administration de la Fédération reconduit pour les trois prochaines années.

Si notre École nationale de cirque a porté si haut la qualité de ses services et avec une telle efficacité malgré un rythme de développement soutenu, elle le doit à toutes ses constituantes et à tous ses partenaires. Nous devons saluer l'engagement du personnel totalement investi dans le succès des étudiants et l'excellence de tous les services offerts, mais aussi celui des administrateurs des conseils de l'École et de sa Fondation, responsables de la gouvernance ainsi que de la collecte et de la gestion de fonds privés. Finalement, il faut reconnaître l'appui important des pouvoirs publics par l'entremise du MELS, du MCCCF et du Patrimoine canadien et les contributions de donateurs de tous les horizons.

Marc Lalonde
Directeur général
École nationale de cirque

Description sommaire des PROGRAMMES offerts

- **Préparation à la formation supérieure - PFS**
  Premier niveau de formation professionnelle, ce programme parascolaire accueille les élèves de neuf ans et plus ; il les prépare à une formation supérieure en arts du cirque pendant qu'ils poursuivent leurs études primaires ou secondaires dans un autre établissement.

- **Cirque-études secondaires - CES**
  Ce programme de type arts-études est offert de la 1re à la 5e année du secondaire et combine l'enseignement des matières scolaires obligatoires du régime pédagogique secondaire du Québec et la formation professionnelle en arts du cirque. Il mène à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. L'élève en secondaire V profitera de cette dernière année pour se préparer au concours d'entrée du programme de niveau collégial (DEC).

- **Diplôme d'études collégiales en arts du cirque - DEC 560.D0**
  Ce programme de formation supérieure et terminale en arts du cirque est d'une durée de trois ans et prépare directement à la pratique professionnelle. Destiné aux élèves ayant complété leurs études secondaires, le programme combine la formation spécifique aux arts du cirque et de la scène à la formation générale collégiale. Les études mènent à l'obtention du diplôme d'études collégiales décerné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

- **Diplôme d'études de l'École - DEE**
  Destiné exclusivement aux élèves internationaux ayant complété leurs études secondaires, ce programme de formation supérieure en arts du cirque est d'une durée de trois ans. Les études mènent à l'obtention du diplôme d'études de l'École et préparent directement à la pratique professionnelle.

- **Atelier de recherche et de création des diplômés**
  En complément à sa formation supérieure, l'École offre à ses jeunes diplômés de participer à un stage d'insertion professionnelle. L'objectif de l'Atelier est de faire vivre à un collectif de jeunes artistes l'expérience complète de la création d'une œuvre de cirque contemporain sous la direction d'un concepteur et metteur en piste.

- **Formation d'instructeur - NRC.08 et de formateur - NRC.09 AEC**
  Les programmes de formation d'instructeur et de formateur en arts du cirque visent à former les professionnels de l'enseignement des arts du cirque afin de soutenir le développement de l'offre de services d'initiation et de formation en arts du cirque de qualité et sécuritaires. Ces formations sont sanctionnées par des attestations d'études collégiales (AEC) reconnues par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Candidatures et ADMISSIONS de 2003 à 2009

	2003-2004		2004-2005		2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009		2009-2010	
	Cand.	Admis	Cand.	Admis	Cand.	Admis	Cand.	Admis	Cand.	Admis	Cand.	Admis	Cand.	Admis
Préparation à la formation supérieure - PFS	34	12	61	10	48	7	54	9	53	7	50	7	60	12
Cirque-études secondaires - CES		3		4		8		7		11		11		6
Diplômes d'études collégiales ou supérieures - DEC-DEE	113	24	121	26	129	25	157	28	137	30	139	29	173	30
Atelier de recherche et de création des diplômés							8	8	8	5	10	7	10	6
Attestation d'études collégiales Instructeur - AECI NRC.08			13	13	9	9	5	5	6	6	13	12	21	19
Attestation d'études collégiales Formateur - AECF NRC.09			6	6	6	6	8	8	11	10	13	10	14	9
Total	147		201		192		232		215		228		278	

L'École nationale tient à remercier les écoles préparatoires et les fédérations sportives canadiennes d'où proviennent plusieurs des nouveaux étudiants admis pour 2009-2010 :

Circus Center, San Francisco, CA
Cicus Juventas, St-Paul, MN
École de cirque de Québec, Canada
École de cirque de Verdun, Canada
École nationale de cirque de Chatellereault, France
École nationale des arts du cirque de Rosny-sous-bois, France
Escuela de Circo Carampa, Madrid, Espagne
Fédération de gymnastique du Québec
Gymnastics British Columbia
New-Brunswick Gymnastics Association

PROMOTION 2009 de la formation supérieure en arts du cirque

SABRINA AGANIER
cerceau contorsion

JONATHAN FORTIN
sangles aériennes

HUGO OUELLET-CÔTÉ
sangles aériennes

GREGORY MORGAN
ARSENAL ROMAGOSA ET
YANNICK THOMAS
main à main

MATTHEW HOLSBEKE
clown

JEFF RETZLAFF
ET KELSEY WIENS
main à main

ANNE-FAY AUDET JOHNSTON
trapèze ballant

GIULIO LANZAFAME
jonglerie

NOÉ ROBERT
trapèze ballant

VALÉRIE BENOIT-
CHARBONNEAU
ET MASON AMES
main à main

DAVID MENES RODRIGUEZ
jonglerie

FLETCHER SANCHEZ
mât chinois

WILLIAM BONNET
généraliste

SIMON NADEAU
échelle

JULIEN SILLIAU
roue allemande

ROSALIE DUCHARME ET
LOUIS-DAVID SIMONEAU
trapèze fixe

ANTHONY WEISS
trapèze ballant

Promotion 2008 des INSTRUCTEURS et FORMATEURS en arts du cirque

Attestation d'études collégiales

Instructeurs

Mathieu Bergeron
Geneviève Godard
Konstantinos Koutrokois
Josée Laviolette
Juan David Perez Giraldo
Laurence Petitpas
Kim Polisois

Formateurs

Anne-Marie Beauchesne
Claude Gagnon
Mustapha Moulid
Maude Quintal

Élèves et étudiants par PROGRAMME de 2003 à 2009

	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Préparation à la formation supérieure - PFS	16	16	16	18	22	15	19
Cirque-études secondaires - CES	10	10	16	18	24	24	25
Diplômes d'études collégiales ou supérieures - DEC-DEE	62	61	60	62	69	80	82
Atelier de recherche et de création des diplômés		10		7	5	7	6
Attestation d'études collégiales Instructeu - AECI NRC.08		13	9	5	6	12	19
Attestation d'études collégiales Formateur - AECF NRC.09		6	6	8	10	10	9
Total	88	116	107	118	136	148	160

États financiers de

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

30 juin 2009

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE
Table des matières

Rapport des vérificateurs 1

État des résultats 2

État de l'évolution des actifs nets 3

Bilan 4

État des flux de trésorerie 5

Notes complémentaires 6-13

Subventions et contributions ..... **Annexe**

Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque ..... **Annexe**

Deloitte.

vancouver 2010
FOURNISSEUR OFFICIEL

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.
Les Tours Triomphe
2540, boul. Daniel-Johnson
Bureau 210
Laval QC H7T 2S3
Canada

Tél. : 450-978-3500
Téléc. : 514-382-4984
www.deloitte.ca

Rapport des vérificateurs

Aux membres du conseil d'administration de
École nationale de cirque

Nous avons vérifié le bilan de l'École nationale de cirque (l'« École ») au 30 juin 2009 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'École. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'École au 30 juin 2009 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Nous avons également exprimé une opinion sans réserve sur les états financiers compris dans le rapport financier annuel présenté sur le formulaire prescrit par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec.

Samson Bélair
Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.[1]

Le 4 septembre 2009

[1] Comptable agréé auditeur permis n° 10114

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État des résultats

de l'exercice terminé le 30 juin 2009

	2009	2008 (redressé)
	$	$
Revenus		
Subventions et contributions - annexe	**3 331 786**	2 952 813
Frais de scolarité	**634 954**	632 042
Contrat de service de formation	**73 967**	24 093
Location de locaux et équipements	**320 974**	326 432
Spectacles et festivals	**293 417**	219 483
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque - annexe	**363 903**	340 850
Amortissement des subventions relatives aux immobilisations corporelles reportées	**410 988**	410 988
Intérêts	**5 777**	14 746
Autres	**18 925**	209 788
	5 454 691	5 131 235
Dépenses		
Salaires et honoraires	**3 078 291**	2 869 669
Charges sociales	**351 160**	318 882
Services professionnels	**357 152**	314 095
Fournitures et approvisionnements	**353 051**	334 353
Déplacements, communications et informations	**279 004**	271 228
Services contractuels	**163 818**	197 187
Location d'équipements	**58 425**	22 948
Aide financière aux élèves	**45 750**	54 350
Assurances et permis	**40 106**	39 955
Entretien de l'équipement et de l'immeuble	**19 223**	36 909
Créances douteuses	**2 372**	729
Frais financiers	**8 627**	15 789
Amortissement des immobilisations corporelles	**445 577**	438 671
	5 202 556	4 914 765
Excédent des revenus sur les dépenses	**252 135**	216 470

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État de l'évolution des actifs nets

de l'exercice terminé le 30 juin 2009

	2009				2008 (redressé)
	Investis en immobilisations	Affectés (note 13)	Non affectés	Total	Total
	$	**$**	**$**	**$**	$
Solde au début, avant redressement	**16 930 944**	**365 594**	**3 073**	**17 299 611**	17 092 104
Modification de conventions comptables (note 2)	**(16 725 826)**	-	-	**(16 725 826)**	(16 734 789)
Solde au début redressé	**205 118**	**365 594**	**3 073**	**573 785**	357 315
Excédent des revenus sur les dépenses	-	-	**252 135**	**252 135**	216 470
Investissement en immobilisations corporelles (note 13)	**2 992 065**	**(215 594)**	**(2 776 471)**	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	**(445 577)**	-	**445 577**	-	-
Subventions de l'exercice relatives au financement des immobilisations corporelles	**(1 516 261)**	-	**1 516 261**	-	-
Amortissement des subventions relatives aux immobilisations corporelles reportées	**410 988**	-	**(410 988)**	-	-
Solde à la fin	**1 646 333**	**150 000**	**(970 413)**	**825 920**	573 785

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Bilan

au 30 juin 2009

	2009	2008 (redressé)
	$	$
Actif		
À court terme		
Encaisse	**559 637**	301 930
Dépôt à terme, portant intérêts à un taux de 2,4 % en 2008	**-**	55 703
Débiteurs (note 4)	**666 207**	544 429
Subventions à recevoir (note 5)	**60 000**	76 373
Frais payés d'avance	**54 751**	62 475
	1 340 595	1 040 910
Immobilisations corporelles (note 6)	**21 486 880**	18 940 392
	22 827 475	19 981 302
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	**1 564 384**	580 509
Revenus reportés	**110 124**	91 734
Subventions de fonctionnement reportées (note 9)	**486 500**	-
Subventions relatives aux immobilisations corporelles reportées (note 10)	**426 151**	410 988
	2 587 159	1 083 231
Subventions relatives aux immobilisations corporelles reportées (note 10)	**19 414 396**	18 324 286
	22 001 555	19 407 517
Actifs nets		
Investis en immobilisations	**1 646 333**	205 118
Affectés (note 13)	**150 000**	365 594
Non affectés	**(970 413)**	3 073
	825 920	573 785
	22 827 475	19 981 302

Au nom du conseil

....., administrateur

....., administrateur

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État des flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 30 juin 2009

	2009	2008 (redressé)
	$	$
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses	**252 135**	216 470
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	**445 577**	438 671
Amortissement des subventions relatives aux immobilisations corporelles reportées	**(410 988)**	(410 988)
	286 724	244 153
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement (note 11)	**1 391 084**	149 828
	1 677 808	393 981
Activités de financement		
Augmentation des subventions relatives aux immobilisations corporelles reportées autres qu'en provenance de la Fondation de l'École nationale de cirque	**1 366 261**	-
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque affectés au projet de construction	**150 000**	-
	1 516 261	-
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	**(2 992 065)**	(141 080)
Acquisition d'un dépôt à terme	**-**	(1 100 703)
Encaissement d'un dépôt à terme	**55 703**	1 045 000
	(2 936 362)	(196 783)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**257 707**	197 198
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	**301 930**	104 732
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	**559 637**	301 930

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Description de l'École

L'École, sans but lucratif, est constituée selon la troisième partie de la *Loi sur les compagnies* du Québec et est considérée comme organisme de charité au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'École a comme but l'enseignement spécialisé dans le milieu du cirque à une clientèle âgée de 9 à 30 ans.

2. Modifications de conventions comptables

Principes comptables généralement reconnus du Canada

Le 1er juillet 2008, l'École a adopté les principes comptables généralement reconnus du Canada de façon intégrale comme l'exige le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Auparavant, les états financiers étaient établis selon les règles comptables applicables aux établissements d'enseignement privés décrites dans le *Manuel de la comptabilité des établissements d'enseignement privé*. Ces nouvelles normes ont été appliquées rétroactivement au 1er juillet 2008 et les états financiers des exercices antérieurs ont été retraités pour tenir compte de cette modification.

Le tableau suivant présente un sommaire des ajustements apportés aux bilans du 1er juillet 2008 et du 1er juillet 2007, à la suite de l'adoption des nouvelles normes :

	1er juillet 2008	1er juillet 2007
	$	$
Augmentation (diminution)		
Immobilisations corporelles	2 009 448	2 411 473
Subventions relatives aux immobilisations corporelles reportées	18 735 274	19 146 262
Actifs nets investis en immobilisations	(16 725 826)	(16 734 789)

De plus, l'excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice 2008 a été augmenté de 113 397 $ conséquemment à une augmentation des revenus de 410 988 $ relative à l'amortissement des subventions relatives aux immobilisations corporelles reportées et d'une augmentation des charges de 297 591 $ relative à l'amortissement des immobilisations corporelles.

Informations à fournir concernant le capital

L'École a adopté les recommandations du chapitre 1535 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA) intitulé « Informations à fournir concernant le capital ». Ce chapitre exige la présentation d'informations sur les exigences concernant le capital en vertu de règles extérieures. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers.

Modifications comptables futures

En novembre 2008, l'ICCA a publié des modifications aux chapitres 4400 « Présentation des états financiers des organismes sans but lucratif » et 4460 « Présentation de l'information sur les opérations entre apparentés dans les organismes sans but lucratif ». Les modifications s'appliquent aux états financiers annuels ouverts à compter du 1er janvier 2009. Par conséquent, l'École adoptera ces modifications à partir du 1er juillet 2009.

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 30 juin 2009

2. Modifications de conventions comptables (suite)

Modifications comptables futures (suite)

Le chapitre 4400 a été modifié pour supprimer l'obligation de traiter les actifs nets investis en immobilisation comme une composante distincte des actifs nets pour plutôt laisser aux organismes sans but lucratif la possibilité de présenter ce montant comme une catégorie d'actifs nets grevés d'une affectation d'origine interne, ainsi que d'apporter des précisions selon laquelle les produits et les charges doivent être comptabilisés et présentés sur la base des montants bruts lorsque l'organisme agit pour son propre compte dans une opération.

Le chapitre 4460 a été modifié de façon à ce que son libellé soit conforme aux dispositions du chapitre 3840 « Opérations entre apparentés ».

L'École ne prévoit pas que l'adoption de ces nouveaux chapitres aura une incidence importante sur ses états financiers.

3. Conventions comptables

L'École a choisi de se prévaloir de l'exemption accordée par l'ICCA aux organismes sans but lucratif, permettant de ne pas appliquer les chapitres 3862 et 3863 du *Manuel de l'ICCA* qui se seraient autrement appliqués aux états financiers de l'École pour l'exercice terminé le 30 juin 2009. L'École continue de se conformer aux exigences du chapitre 3861 du *Manuel de l'ICCA*.

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Instruments financiers

Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transaction attribuable aux actifs financiers ou passifs financiers qui ne sont pas classés comme étant détenu à des fins de transaction seront ajoutés au coût d'acquisition initial de ces instruments financiers. Autrement, ces coûts seront passés directement à la dépense. L'évaluation ultérieure des instruments financiers tient compte des éléments suivants :

Encaisse

Cet actif financier est considéré comme un instrument financier détenu à des fins de transaction. Il est donc comptabilisé à sa juste valeur à la date de clôture, celle-ci étant fondée sur les cours les plus récents, habituellement le cours acheteur le plus récent. Les gains et les pertes résultant de la réévaluation sont comptabilisés à l'état des résultats.

Le principe de la date de transaction a été choisi par l'École pour le moment de la comptabilisation des transactions afférentes aux placements.

Débiteurs, subventions à recevoir et créditeurs et charges à payer

Les débiteurs et les subventions à recevoir, classifiés comme prêts et créances, ainsi que les créditeurs et charges à payer, classifiés comme autres passifs, sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3. Conventions comptables (suite)

Constatation des produits

L'École applique la méthode du report pour comptabiliser les apports tels que les subventions. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports afférents aux immobilisations sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations acquises afférentes à ces apports.

Les frais d'inscription et droits de scolarité sont enregistrés au cours de l'exercice financier auquel ils se rapportent.

Les revenus liés aux spectacles, festivals et événements spéciaux sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont lieu.

Les dons autres que ceux afférents aux immobilisations sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les dons afférents aux immobilisations suivent la même méthode de constatation que les apports afférents aux immobilisations.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Immeuble	50 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Équipements d'enseignement	10 ans
Équipements de spectacle	5 ans
Équipements informatiques	3 ans
Aménagement intérieur	30 ans
Équipement audiovisuels	5 ans
Appareils et outils	5 ans
Équipement intégrés	25 ans
Équipement de service médical	5 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus d'exploitation et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

4. Débiteurs

	2009	2008
	$	$
Don à recevoir de la Fondation de l'École nationale de cirque	**200 000**	286 500
Débiteurs - Fondation de l'École nationale de cirque	**37 673**	466
Débiteurs - autres	**213 313**	205 687
Taxes à la consommation	**215 221**	51 776
	666 207	544 429

5. Subventions à recevoir

	2009	2008
	$	$
Solde au début	**76 373**	60 000
Revenus de l'exercice (annexe)	**3 331 786**	2 952 813
Encaissements	**(3 348 159)**	(2 936 440)
Solde à la fin	**60 000**	76 373

6. Immobilisations corporelles

	2009			2008 (redressé)
	Coût	Amortis-sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	$	**$**	**$**	$
Terrain	**1**	**-**	**1**	1
Immeuble	**20 583 148**	**2 284 410**	**18 298 738**	18 710 403
Mobilier de bureau	**30 190**	**13 453**	**16 737**	17 814
Équipements d'enseignement	**121 836**	**46 170**	**75 666**	72 772
Équipements informatiques	**30 740**	**21 926**	**8 814**	9 566
Aménagement intérieur	**6 723**	**638**	**6 085**	4 867
Équipements audiovisuels	**11 219**	**7 391**	**3 828**	5 619
Appareils et outils	**34 696**	**14 601**	**20 095**	23 672
Équipement de service médical	**2 277**	**228**	**2 049**	-
Équipements intégrés	**41 504**	**6 205**	**35 299**	36 960
	20 862 334	**2 395 022**	**18 467 312**	18 881 674
Projet en cours (note 7)	**3 019 568**	**-**	**3 019 568**	58 718
	23 881 902	**2 395 022**	**21 486 880**	18 940 392

Le terrain, d'un coût total de 657 755 $, a été réduit d'une subvention totale de 657 754 $. Sa valeur nette aux états financiers correspond donc à 1 $.

7. Projet en cours

Un projet de construction d'un studio et de résidences d'un montant estimé à 5 100 000 $ est présentement en cours. Ce projet est financé comme suit :

Prêt à terme de la Caisse d'économie solidaire dont le service de la dette sera remboursé par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec	1 700 000 $
Subvention du ministère du Patrimoine canadien	1 900 000 $
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque	1 000 000 $
Mise de fonds de l'École	500 000 $

Au 30 juin 2009, l'École dispose d'un prêt relais construction de 2 900 000 $ devant servir à supporter temporairement une partie du financement et des dons accordés pour le projet de construction. La marge porte intérêts au taux préférentiel diminué de 0,5 % et n'est pas utilisée au 30 juin 2009.

À la fin de l'exercice, des contrats totalisant environ 1 379 000 $ étaient signés pour des travaux à être réalisés au cours du prochain exercice.

8. Créditeurs et charges à payer

	2009	2008
	$	$
Fournisseurs	**1 317 359**	339 719
Salaires et charges sociales	**247 025**	240 790
	1 564 384	580 509

9. Subventions de fonctionnement reportées

Les subventions de fonctionnement reportées représentent des ressources externes affectées et non encore engagées à la date du bilan.

	2009	2008
	$	$
Solde au début	**-**	-
Encaissements	**486 500**	-
Solde à la fin	**486 500**	-

Les subventions se rapportent au soutien à la formation professionnelle et au développement de la main-d'oeuvre culturelle ainsi qu'à l'amélioration des standards de formation et de production et l'élaboration de nouveaux programmes de formation et de perfectionnement.

10. Subventions relatives aux immobilisations corporelles reportées

	2009			2008 (redressé)
	Subventions	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	$	**$**	**$**	$
Subvention du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec	**17 342 245**	**1 907 647**	**15 434 598**	15 781 441
Intérêts capitalisés	**1 524 028**	**167 644**	**1 356 384**	1 386 866
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque	**1 671 000**	**148 510**	**1 522 490**	1 555 910
Revenus de soumissions	**12 150**	**1 336**	**10 814**	11 057
	20 549 423	**2 225 137**	**18 324 286**	18 735 274
Subventions relatives au projet en cours				
Subvention du ministère du Patrimoine canadien	**1 364 489**	-	**1 364 489**	-
Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque	**150 000**	-	**150 000**	-
Autres	**1 772**	-	**1 772**	-
	1 516 261	-	**1 516 261**	-
Total des subventions relatives aux immobilisations corporelles reportées	**22 065 684**	**2 225 137**	**19 840 547**	18 735 274
Portion à court terme			**426 151**	410 988
			19 414 396	18 324 286

11. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement

	2009	2008
	$	$
Débiteurs	**(121 778)**	4 377
Subventions à recevoir	**16 373**	(16 373)
Frais payés d'avance	**7 724**	1 471
Créditeurs et charges à payer	**983 875**	180 737
Revenus reportés	**18 390**	(20 384)
Subventions de fonctionnement reportées	**486 500**	-
	1 391 084	149 828

12. Engagement

L'École s'est engagée en vertu de contrats de location-exploitation pour des équipements de bureau. Les loyers futurs s'élèveront à 40 619 $ et comprennent les paiements suivants pour les prochains exercices :

	$
2010	**10 760**
2011	**7 867**
2012	**7 287**
2013	**7 287**
2014	**7 287**
2015	**131**
	40 619

13. Affectations grevant les actifs nets

Le 11 septembre 2000, le conseil d'administration a adopté la proposition de maintenir une réserve qui ne pourra être affectée au budget de l'École sans une résolution du conseil d'administration. La réserve servira aux fins suivantes :

a) Développement futur de l'institution
b) Fonds de roulement
c) Palliatif d'une baisse subite de clientèle
d) Améliorations ou réparations au bâtiment

L'École devra maintenir la réserve à une valeur minimale de 100 000 $. Toute somme excédant 300 000 $ sera retournée dans les actifs nets non affectés.

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 30 juin 2009

13. Affectations grevant les actifs nets (suite)

En septembre 2008, le comité exécutif de l'École a résolu d'affecter un montant de 100 000 $ du surplus de l'exercice 2007-2008 ainsi que les actifs nets non affectés cumulés au 30 juin 2007 au montant de 115 594 $ au projet de construction. Ce montant a été transféré au projet de construction au cours de l'exercice.

14. Opération entre apparentés

Au cours de l'exercice, l'École a reçu une somme de 118 153 $ (66 500 $ en 2008) servant à couvrir les salaires versés par l'École pour les activités de collecte de fonds de la Fondation de l'École nationale de cirque.

Cette opération, effectuée dans le cours normal des activités, est mesurée à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

15. Instruments financiers

Juste valeur

Les justes valeurs de l'encaisse, des débiteurs, des subventions à recevoir et des créditeurs et charges à payer correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

16. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Annexe

Subventions et contributions

de l'exercice terminé le 30 juin 2009

	2009	2008
	$	$
Fonctionnement		
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec	**1 695 322**	1 322 603
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec	**1 023 000**	1 013 000
Ministère du Patrimoine canadien	**600 000**	600 000
Emploi-Québec	**1 003**	10 845
Fonds de la Santé et de la sécurité du travail	**7 461**	-
	3 326 786	2 946 448
Soutien au développement des organismes au niveau international		
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec	**5 000**	5 000
Ministère des Relations internationales du Québec	**-**	1 365
	5 000	6 365
	3 331 786	2 952 813

Dons de la Fondation de l'École nationale de cirque

de l'exercice terminé le 30 juin 2009

	2009	2008
	$	$
Fonctionnement (excluant un don de 150 000 $ affecté au projet de construction en cours, néant en 2008)	**200 000**	220 000
Bourses aux élèves	**45 750**	54 350
Collecte de fonds (note 14)	**118 153**	66 500
	363 903	340 850

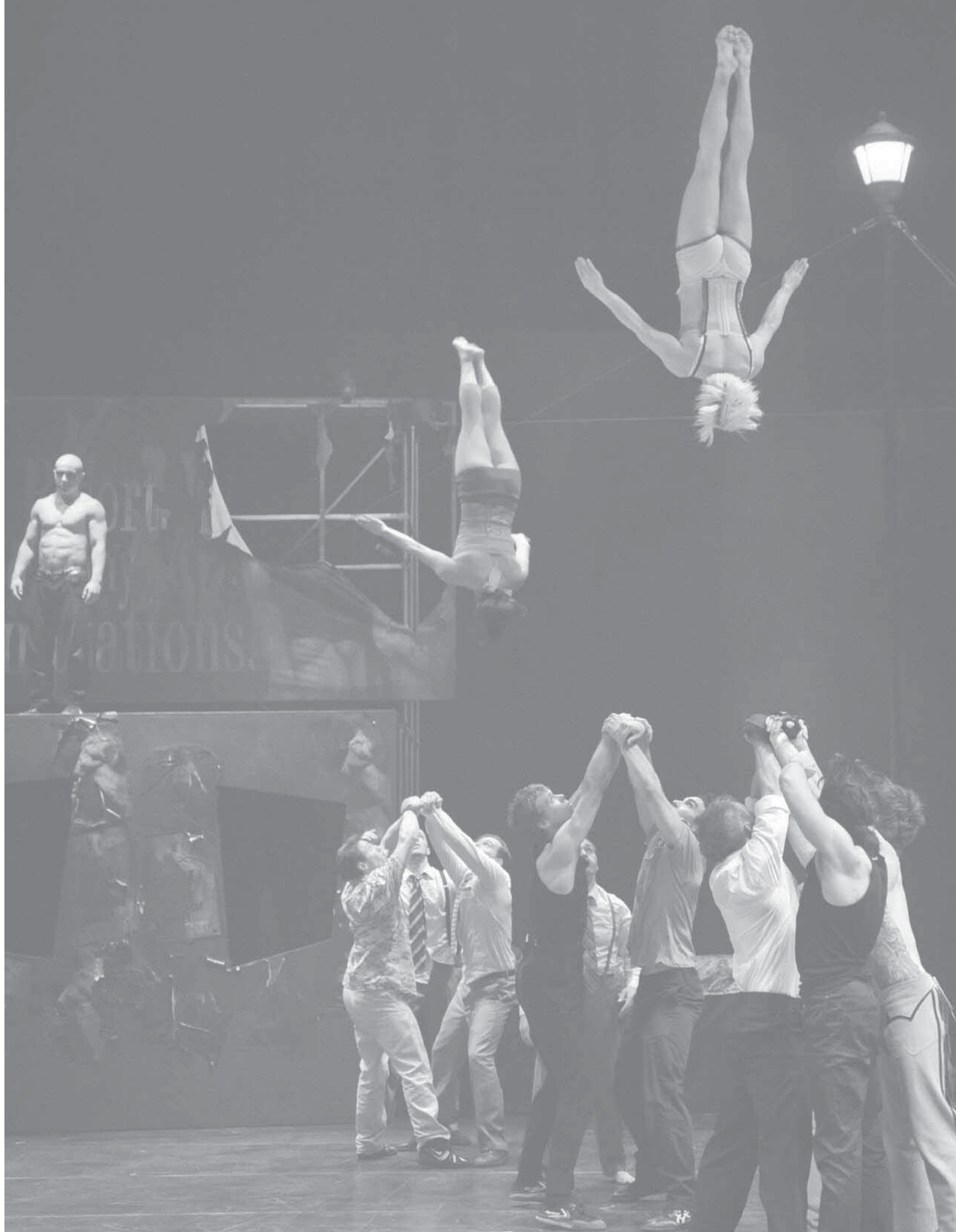

École nationale de cirque
LA FONDATION

RAPPORT DE LA FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

LA FONDATION de l’École nationale de cirque

Grâce à l’appui de nombreux donateurs au Canada comme à l’étranger, la Fondation apporte un soutien financier vital à l’École. Elle lui permet de poursuivre l’excellence de sa mission éducative, de réaliser des projets pédagogiques et artistiques innovateurs, de fournir à ses élèves les meilleurs services et d’être accessible aux jeunes de talent de partout au Canada.

La gouvernance et les comités de la Fondation 2008-2009

Comité exécutif
David McAusland – *Président*
Lili de Grandpré
Luc Martin
Marc Lalonde
Maria Piccioni

Comité de nominations
David McAusland – *Président*
Lili de Grandpré
Robert Nadeau
Bruno Duguay

Comité des investissements
Robert Nadeau – *Président*
Claude Bédard
Pierre Vézina

Comité d’évaluation des demandes de bourses
Lili de Grandpré – *Présidente*
Hélène Dufresne
Pierre Vézina

Pour obtenir de l’information supplémentaire, veuillez contacter :
Fondation de l’École nationale de cirque | 8181 2e Avenue Montréal (Québec) H1Z 4N9 | Tél : 514 982-0859 ext. 240 | Télec. : 514 982-6025
fondation@enc.qc.ca | www.ecolenationaledecirque.ca

Rapport du PRÉSIDENT du conseil d’administration de la Fondation

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de l'exercice 2008-2009 de la Fondation de l'École nationale de cirque. Cet exercice extraordinaire passera à l'histoire. La crise financière mondiale de 2008 a eu une incidence défavorable sur pratiquement tous les pays et tous les secteurs d'activité du monde. Le secteur philanthropique et la Fondation n'ont pas été épargnés, bien que notre exercice ait pris fin avec certains résultats extrêmement positifs.

Le revenu de la Fondation au cours de l'exercice 2008-2009 s'est établi à un peu plus de 711 000 $. Le revenu est inférieur à celui de l'exercice précédent, mais cette diminution était prévisible à cause de l’attrition d’engagements majeurs faits dans le cadre de la campagne de financement 2002-2006 de la Fondation.

Malgré la tendance économique actuelle, l'activité de financement principale de la Fondation, soit la Soirée-bénéfice du spectacle annuel, qui a eu lieu en juin dernier, a connu un succès sans précédent et a généré des bénéfices nets records excédant 222 000 $. L'événement, qui avait pour président d’honneur monsieur Normand Legault, a rassemblé plus de 800 personnes venues célébrer la prochaine génération d'artistes de cirque et souligner tout particulièrement le 25e anniversaire du Cirque du Soleil. Cette soirée n'aurait pu connaître autant de succès sans les efforts inlassables de notre cabinet de campagne et de notre équipe de solliciteurs dévoués, et sans le leadership dont les commanditaires de la soirée ont fait preuve. Nous sommes touchés et comblés par leur appui généreux et leur engagement.

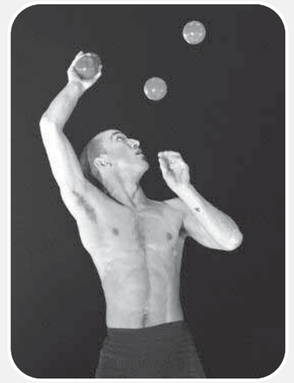

La Fondation était également l'un des bénéficiaires du tournoi de golf annuel du Cirque du Soleil et nous souhaitons remercier sincèrement la compagnie et son réseau d'entreprises et de partenaires commerciaux pour leur appui généreux.

La Fondation a reçu des promesses de dons totalisant 450 000 $ pour l'agrandissement des installations de l'École et la construction de nouvelles résidences d'étudiants et elle s'engage à poursuivre ses efforts afin d'atteindre son objectif de financement de 1 M$ dans le cadre de ce projet important.

Sauvegarder l'avenir
Bien que nombre de fonds et d'investisseurs aient subi des pertes importantes, les placements de la Fondation ont atteint 2 202 864 $, soit une augmentation de 106 664 $ par rapport à l’an dernier. Cette augmentation résulte de contributions de 258 504 $ et d’une perte de valeur de l’ensemble des placements de la Fondation suite à la piètre performance des marchés. Ces fonds, qui sont investis à la Fondation du Grand Montréal (FGM), témoignent de la saine gestion des placements de la Fondation de l'ÉNC maintenant en excellente position pour profiter du redressement des marchés. Notons que cette période d'instabilité fait suite à trois exercices consécutifs affichant un rendement positif. Le capital de la Fondation a donc été protégé. Qui plus est, la Fondation a pris la sage décision de restreindre ses dépenses au minimum dans les circonstances. L’excédent des revenus sur les dépenses et les apports reçus à titre de dotation ont fait croître l'actif net de la Fondation de plus de 11%, qui s'établit maintenant à 3,1 M$.

Le comité des investissements de la Fondation reste convaincu que sa politique en matière de placement permettra à la Fondation de surmonter cette période d'instabilité. Le comité, présidé par monsieur Robert Nadeau, se réunit chaque trimestre et continue de surveiller étroitement les placements de la Fondation en se conformant aux normes les plus rigoureuses en matière de pratique et de gestion prudente. De plus, par mesure de prudence, le comité a récemment recommandé la diversification des placements à court terme de la Fondation. Comme de nombreuses fondations ont subi des pertes, un grand nombre d'entre elles ont choisi de reporter leurs contributions. Mais comme le fonds des bourses de la Fondation de l’ÉNC représente plus de la moitié de son actif en dotation, nous avons décidé de respecter notre engagement qui consiste à remettre jusqu’à 4 % de cet actif sous forme de bourses. Ce pourcentage est conforme à la nouvelle politique de distribution et d’utilisation des revenus de placements que le conseil a approuvée en 2008. Il se situe par ailleurs au-dessus de l'exigence fiscale de 3,5 % et reflète l'objectif explicite de la Fondation, qui est de favoriser l'accessibilité et d'offrir une aide financière aux étudiants qui en ont besoin.

Favoriser l'excellence - les dons à l'École nationale de cirque
Grâce à la générosité de nos donateurs, la Fondation a consacré près de 400 000 $ à des initiatives et projets importants en 2008- 2009. Une somme de 200 000 $ a été consacrée au soutien des programmes et des services de l'École. Cette somme a permis à l'École de financer des programmes artistiques, des projets d'enseignement et de recherche, des mises à niveau de matériel, l'amélioration des services de physiothérapie et de la bibliothèque et la participation d’étudiants à des stages et des échanges internationaux, sans compter toute la gamme de prestations publiques de l'École, comme les spectacles annuels des étudiants. La Fondation a également déboursé 150 000 $ provenant de dons qu'elle a reçus afin de financer la construction des résidences pour étudiants de l'École et le projet d'agrandissement.

Comme le talent, la passion et la détermination sont les seuls critères d'admission à l'École nationale de cirque, tous les efforts sont faits pour s'assurer qu'aucun étudiant ne soit refusé pour des motifs financiers. Les recettes du fonds et les dons reçus ont permis à la Fondation d'octroyer 26 bourses totalisant 45 750 $ à des étudiants des niveaux secondaire et collégial.

Toutes ces réalisations n'auraient pas été possibles sans la confiance exceptionnelle que nous ont accordée tous nos bienfaiteurs, qui continuent de partager notre mission envers la formation des artistes de cirque. Sachez que ce soutien indéfectible est vraiment important, surtout en ces temps difficiles. Mes collègues du conseil et moi vous remercions, donateurs, partenaires et amis; votre soutien financier continu est vital pour permettre à l'École de poursuivre sa croissance et de continuer d'exceller.

Nous remercions aussi les partenaires publics de la Fondation, qui ont soutenu nos efforts de consolidation au moyen de mesures incitatives visant la croissance des fonds de dotation. La Fondation a le privilège de recevoir une contribution de contrepartie de 108 504 $ dans le cadre du Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens, du ministère du Patrimoine canadien. De plus, j'ai le plaisir d'annoncer qu'une contrepartie de 250 000 $ du programme Placements culture du Conseil des arts et des lettres du Québec sera octroyée à la Fondation prochainement et viendra appuyer nos efforts dans le développement de nos fonds de dotation.

Perspectives d'avenir

La Fondation est plus que jamais déterminée à soutenir le développement de l'École. Nous établissons les bases de la prochaine étape de croissance dans le cadre de notre plan stratégique. Au cours de cette deuxième année de la mise en œuvre du plan, nous redoublons d'effort afin d'établir des liens avec des donateurs et différents réseaux de notre collectivité, de renforcer ces liens, et de sensibiliser les gens au sujet du rôle de la Fondation. Le lancement de la campagne annuelle de la Fondation constitue un autre jalon de notre plan : cette campagne jouera un rôle primordial dans le soutien des programmes novateurs de l'École qui aideront certainement les étudiants à réussir sur le plan personnel et professionnel. Nous invitons toute personne ayant à cœur l'École et ses étudiants à devenir un partenaire dynamique de cette quête d'excellence.

La Fondation reste déterminée à atteindre son objectif de dons de 1 M$ pour la construction de résidences d'étudiants et d'un nouveau studio multifonctionnel, un projet d'expansion qui rendra les programmes de l'École plus accessibles aux étudiants de l'extérieur de Montréal et qui offrira un environnement d'apprentissage intégré dont bénéficieront à la fois les étudiants et le personnel enseignant.

La conjoncture économique continue de poser des défis, mais nous ne devons pas perdre de vue l'importance de soutenir nos institutions culturelles et le rôle clé du financement privé dans celles-ci.

Une étude récente de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain intitulée *La culture à Montréal : impacts économiques et financement privé* clame haut et fort la valeur du secteur culturel et ses effets sociaux et économiques pour notre collectivité. C'est un rappel non seulement au secteur public mais aux entreprises et aux philanthropes d'investir collectivement et significativement dans ce domaine et dans les écoles supérieures d'art comme l'École nationale de cirque afin de préparer la prochaine génération d'artistes et de créateurs. À mesure que l'École nationale de cirque progressera, ses réussites et celles de ses jeunes artistes dépendront de plus en plus du soutien privé et de la poursuite du leadership de nos chers donateurs et partenaires.

J'aimerais également exprimer ma profonde gratitude à mes collègues du conseil. Je suis enchanté de travailler avec une équipe dévouée qui est aussi bien renseignée et engagée. Toutes ces forces contribueront elles aussi à réaliser la mission de la Fondation et à relever le défi d'obtenir davantage de ressources pour l'École et pour ses étudiants.

J'aimerais saisir l'occasion pour remercier messieurs Pierre Vézina et André St-Jean et souligner leur apport important. Ils ont terminé leurs mandats après de nombreuses années de loyaux services.

Nous, les membres de la Fondation, sommes privilégiés de faire partie d'une institution d'envergure internationale qui est chef de file dans son domaine et unique parmi les écoles supérieures d'art au Canada. L'École nationale de cirque est l'un des actifs culturels les plus importants du pays, et nous pouvons tous être fiers de sa réussite.

On se souviendra de l'exercice 2008-2009 comme d'une année qui nous a permis d'apprécier encore plus la loyauté et le leadership de l'ensemble de nos donateurs, de nos partenaires et de nos bénévoles. L'engagement de nos bienfaiteurs est de bon augure pour l'avenir de l'École nationale de cirque et pour la prochaine génération d'artistes et de créateurs de cirque.

Nous vous remercions sincèrement de votre appui.

David McAusland
Président du conseil
Fondation de l'École nationale de cirque

Programme de BOURSES

«Sachez que votre appui m'encourage non seulement au niveau financier, mais, également au niveau moral. Il me donne une motivation supplémentaire pour travailler plus fort…merci !»
-Boursier

Un appui indispensable pour la relève en arts du cirque

La générosité des donateurs à la campagne majeure 2002-2006 a rendu possible la création d'un fonds de bourses qui apporte une aide financière substantielle aux étudiants et leur permet ainsi de poursuivre leur formation à l'École nationale de cirque. Le programme de bourses de la Fondation assure un brillant avenir aux jeunes artistes peu importe leur situation financière.

Distribution des bourses

	2006	2007	2008	2009
Programmes collégiaux (DEC-DEE)	12	15	16	16
Programmes secondaires (PFS-CES)	4	9	14	10
Total des bourses	16	24	30	26
Total $	34 400 $	45 000 $	54 350 $	45 750 $

SOIRÉE-BÉNÉFICE 2009

De la passion à l'audace... MERCI !

Sous la présidence d'honneur de Monsieur Normand Legault

Le 9 juin dernier se tenait à la TOHU la Soirée-bénéfice *De la passion à l'audace* pour célébrer la relève en arts du cirque. Lors de cette soirée, l'École et sa Fondation ont rendu hommage au Cirque du Soleil et à son fondateur, à l'occasion des 25 ans de la compagnie. Réunissant une salle comble de 800 participants, l'événement sous la présidence d'honneur de monsieur Normand Legault a permis d'amasser une somme record de plus de 222 000 $ en bénéfices nets.
Un événement indispensable au profit de l'École nationale de cirque et l'ensemble des prestations publiques de ses étudiants telles que les spectacles annuels. La Fondation remercie vivement tous les commanditaires, les donateurs, le cabinet de la soirée et les bénévoles.

Diamant 10 000 $

Bombardier
Les Services financiers David Forest
Power Corporation du Canada

Argent 5 000 $

Borden Ladner Gervais
Cogeco
Hunt Partners LLP
Rio Tinto Alcan

Donateurs de 5 000 $ et plus

Ernst & Young
The Herjavec Group
JTI-MacDonald Corp.
Standard Life

Donateurs de 2 000 $ - 4 999$

ADM Entretien
Aon Reed Stenhouse Inc.
BI&I
BMO Groupe financier
Banque nationale du Canada
Caisse centrale Desjardins
Caisse d'économie solidaire Desjardins
Caisse populaire Desjardins de Saint-Michel
Caisse de dépôt et de placement du Québec
Cascades inc.
Centre de Remorques Leader Inc.
Cirque du Soleil
CHRISTIE
Code 6
Deeth Williams Wall
Farris, Vaughan, Wills & Murphy
Groupe Distinction inc.
Groupe Spectacles Gillett
Heenan Blaikie
Imperial Tobacco Canada Limitée
Industries Show Canada
Irving Mitchell Kalichman
Léger Robic Richard S.E.N.C.R.L.
Les Productions Feeling
Lerners LLP
Les Transports Lacombe Inc.
McCarthy Tétrault
Microserv
Morgan Stanley
Ogilvy Renault S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Outbox Technology
PERI Formwork Systems Inc.
Radiologie Varad
RailTerm Inc.
Roy et Tremblay Inc.
Samson Bélair/Deloitte & Touche
Sid Lee
Société de transport de Montréal (STM)
Société du Vieux-Port de Montréal
Solotech Location
The Forzani Group Ltd
UBS Valeurs mobilières Canada inc.
Vézina assurances Inc.
Womble Carlyle Sandridge & Rice, PLLC
Wortzman Nickle Professional Corporation

500 $ et plus

Ghislain Arsenault
Jocelyn Beaudoin
Roger Berthelot
Jacques Bougie
Jeannette et William Buholzer
Alain Chanlat
Benoit Charette
Mercedes Chenard
Daniel Collin
Guy Cloutier
Jacques Coté
Lili de Grandpré
Suzie Drouin
Jocelyn Duchesne
René Dupéré
Hélène Dufresne et Daniel Gauthier
Nassib El-Husseini
Luc Filiatreault
Russell Goodman
Marc Lalonde
Bernard Lamarre
Daniel Lamarre
John LeBoutillier
Dominique Lemieux
Réal Lévesque
Reford MacDougall
David McAusland
Charles E. Martin
Daniel Masse
Robert C. Nadeau
Lili-Anna Peresa
Francis Perreault
Pierre Petit
Michel Picard
Denis Richard
Nicole Riendeau et Yvon R. Tessier
Louis M. Solomon
Chantal Tremblay
Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

Piste des parents

Lyne Bienvenue
Jeannette et William Buholzer
Estelle Dutille
Luc Filiatreault
Madeleine Laurendeau
Pierrette Lévesque
René Perreault
Nicole Riendeau et Yvon R. Tessier

Sincères remerciements à nos partenaires de service

Vincent Lafleur Traiteur
Imprimerie Empreinte
La Brasserie McAuslan
Les Eaux Danone Naya
S.P.I.N.

Merci à nos DONATEURS 2008-2009

25 000 $ et plus

Cirque du Soleil
Fondation Dufresne et Gauthier
Samson Bélair/Deloitte & Touche

5 000 $ et plus

Emergis
Daniel Lamarre
Ogilvy Renault
Fondation Marc Bourgie
KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Ernst & Young et Associés
Transcontinental Inc.

2 000 $ et plus

Gilles Ste-Croix
Robert Blain
Raymond Chabot Grant Thornton
Zeller Family Foundation

1 000 $ et plus

Jeunes canadiens en finance
Employés de l'École nationale de cirque
Bruno Duguay
Pierre Vézina
Zero Gravity Circus Productions

500 $ et plus

Jovette Demers
Luc Charbonneau
Jim Haiman
Danielle Laramée
Daniel Lundenberg
Sylvain Vincent
Alfred Zorzi
Lyn Heward
Tecsult | Aecom Inc.

Cette liste comprend seulement les donateurs ayant une contribution de 500 $ et plus. La Fondation veut remercier tous les donateurs qui ont fait une contribution lors de son exercice 2008-2009.

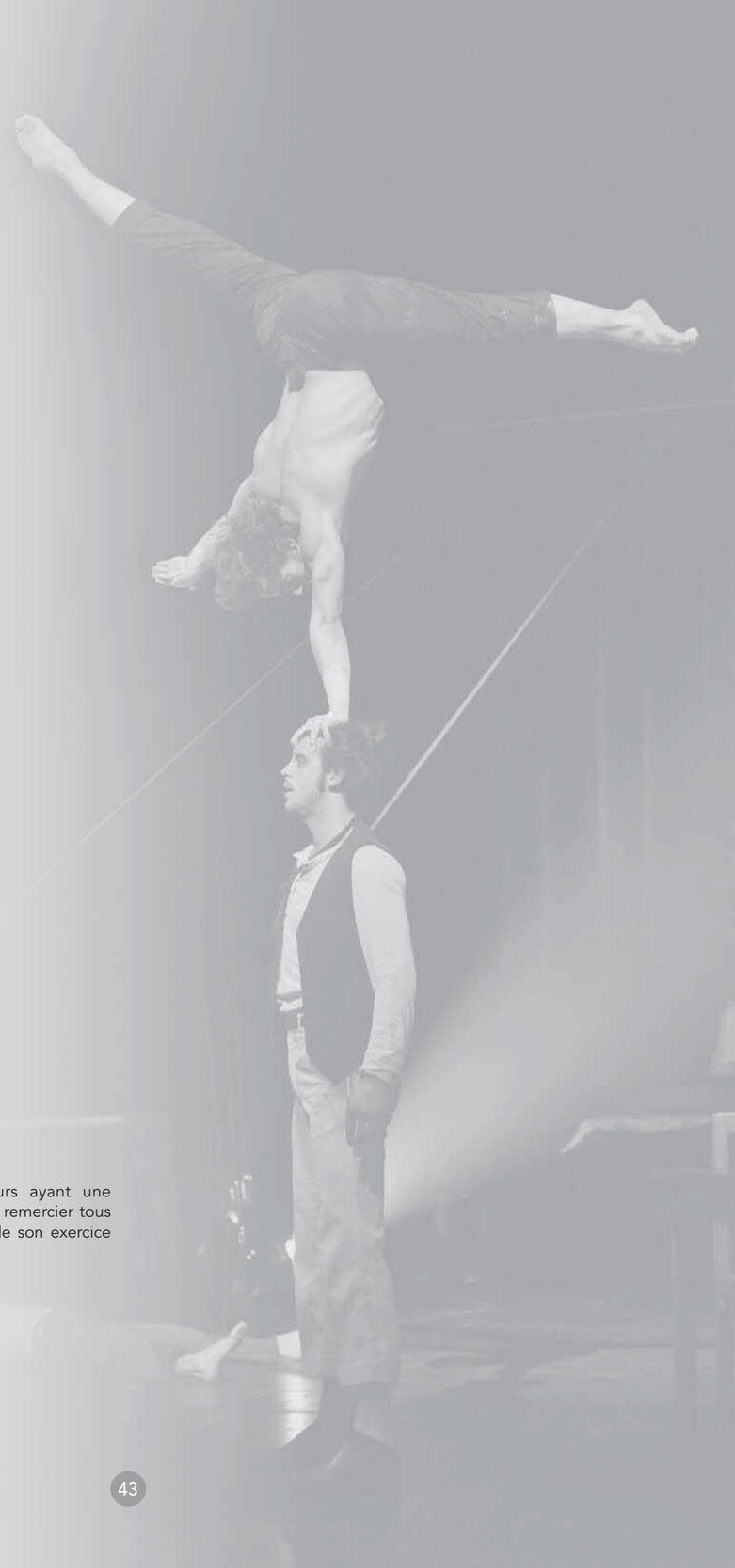

DONATEURS de la campagne 2002-2006

5 000 000 $ • Merci aux donateurs !

La Fondation de l'École nationale de cirque, les administrateurs et employés de l'École remercient chaleureusement leurs fidèles donateurs et partenaires.

1 250 000 $

Cirque du Soleil

750 000 $

Fondation Dufresne et Gauthier

400 000 $ - 749 999 $

Patrimoine canadien

300 000 $ - 399 999 $

Alcan

200 000 $ - 299 999 $

Gouvernement du Québec – Programme Placements Culture
Samson Bélair/Deloitte & Touche

100 000 $ - 199 999 $

Pascal Jacob
Power Corporation du Canada
Productions du Dragon

75 000 $ - 99 999 $

Anonyme
Banque Nationale du Canada
Bell
Cirque Éloize
Microsoft Canada
RBC Marché des capitaux

50 000 $ - 74 999 $

Ernst & Young
Fondation J. Armand Bombardier
Groupe Financier Banque TD
IBM Canada
JTI-Macdonald
Daniel Lamarre
Mouvement des caisses Desjardins
Ogilvy Renault
Quebecor

25 000 $ - 49 999 $

Emergis
Fondation J.-Louis Lévesque
GlaxoSmithKline
KPMG
N.M. Rothschild & Sons Canada
Rona
Transcontinental

10 000 $ - 24 999 $

Aéroports de Montréal
Anonymes (2)
Robert Blain
Bull, Housser & Tupper
Chemin de fer Canadien Pacifique
Employés de l'École nationale de cirque
Famille de Grandpré
Fondation Marc Bourgie
Grand Prix du Canada (GPF1)
Luc Martin
David McAusland
Mercer, Consultation en ressources humaines
Gaétan Morency
Pratt & Whitney Canada
Raymond Chabot Grant Thornton
André Simard
Gilles Ste-Croix
Peter et Mary White

5 000 $ - 9 999 $

Bruno Duguay
Fondation William & Nancy Turner
Marc Lalonde
Lapointe Magne et associés
Mac's Convenience Stores
Marketel
Michel Noël
Pierre Vézina
Vézina, Dufault

1 000 $ - 4 999 $

AXA Canada
Daniela Arendasova
Jocelyn Beaudoin
Alain Blais
Jacques Coté
Yves Dagenais
Jovette Demers
Marc Gagnon
David A. Gilmour
Hyperion Solutions
Marie Langlois
Johanne Larose
Monique Lefebvre
Robert C. Nadeau
Howard Richard
Yves Rocray
Christophe Rousseau
Martin Saintonge
André St-Jean
Marie-Pier Turgeon
Robert Villeneuve

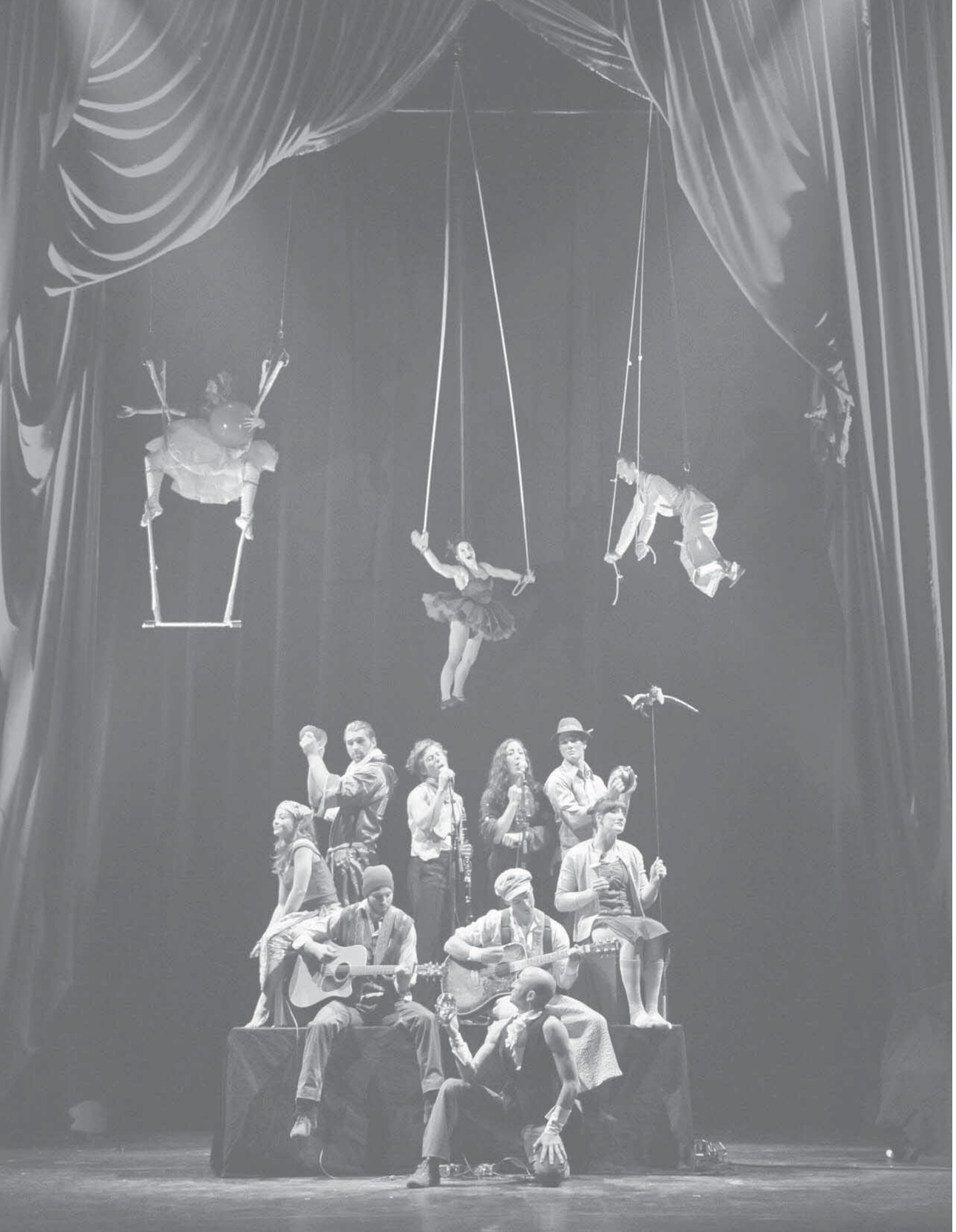

États financiers de la

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

pour l'exercice terminé le 30 juin 2009

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés
Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX MEMBRES

Nous avons vérifié le bilan de la Fondation de l'École nationale de cirque au 30 juin 2009 et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation tire ses revenus de dons pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de la Fondation, et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des revenus de dons, de l'excédent des revenus sur les dépenses, de l'actif et des actifs nets.

À notre avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier si les dons mentionnés au paragraphe précédent ont tous été comptabilisés, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 juin 2009 ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de ses actifs nets pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.*

Comptables agréés

Montréal, Canada

Le 11 septembre 2009

*CA auditeur permis n° 14006

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est une société canadienne à responsabilité limitée et un cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International, coopérative suisse. KPMG Canada fournit des services à KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

États financiers

Exercice terminé le 30 juin 2009

États financiers

Bilan 1
État des résultats 2
État de l'évolution des actifs nets 3
Notes afférentes aux états financiers 4

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Bilan

30 juin 2009, avec chiffres correspondants de 2008

	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'administration	Total 2009	Total 2008
Actif						
Actif à court terme						
Encaisse	– $	– $	– $	85 002 $	85 002 $	155 107 $
Dépôts à terme de 2,02 % à 3 % (2,54 % à 3,9 % en 2008)	–	–	–	821 449	821 449	725 922
À recevoir du Fonds - bourses	–	–	–	99 286	99 286	58 552
À recevoir du Fonds - maintien des actifs	–	–	–	41 397	41 397	31 536
À recevoir du fonds de dotation non affecté	–	–	–	3 180	3 180	–
Débiteurs	–	–	–	60 338	60 338	66 483
Frais payés d'avance	–	–	–	639	639	639
	–	–	–	1 111 291	1 111 291	1 038 239
Placements (note 3)	254 799	1 193 489	697 976	56 600	2 202 864	2 096 200
	254 799 $	1 193 489 $	697 976 $	1 167 891 $	3 314 155 $	3 134 439 $
Passif et actifs nets						
Passif à court terme						
Dons à payer à l'École nationale de cirque	– $	– $	– $	237 594 $	237 594 $	286 500 $
À payer au Fonds d'administration	41 397	99 286	3 180	–	143 863	90 088
Charges à payer	–	–	–	9 440	9 440	6 668
	41 397	99 286	3 180	247 034	390 897	383 256
Pertes reportées afférentes aux charges d'exercices futurs (note 4)	(44 195)	(128 590)	–	–	(172 785)	(21 573)
Actifs nets	257 597	1 222 793	694 796	920 857	3 096 043	2 772 756
	254 799 $	1 193 489 $	697 976 $	1 167 891 $	3 314 155 $	3 134 439 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État des résultats

Exercice terminé le 30 juin 2009, avec chiffres correspondants de 2008

	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'administration	Total 2009	Total 2008
Revenus						
Campagne de financement 2002-2006	– $	– $	– $	94 311 $	94 311 $	544 952 $
Campagne annuelle	–	–	–	18 554	18 554	2 025
Campagne pour les résidences	–	–	–	150 000	150 000	–
Spectacle-bénéfice						
Billets - avec reçus (80 %)	–	–	–	151 840	151 840	158 400
Billets - sans reçus (20 %)	–	–	–	37 960	37 960	39 600
Dons avec reçus (100 %)	–	–	–	17 392	17 392	32 235
Commandites	–	–	–	52 169	52 169	–
	–	–	–	259 361	259 361	230 235
Fonds - bourses	–	40 734	–	–	40 734	21 552
Fonds - maintien des actifs	9 861	–	–	–	9 861	7 998
Tournoi de golf	–	–	–	88 424	88 424	75 619
Autres revenus	–	–	–	–	–	8 100
Revenus de placements réalisés	–	–	23 413	26 742	50 155	61 077
	9 861	40 734	23 413	637 392	711 400	951 558
Dépenses						
Financement						
Campagne de financement	–	–	–	552	552	631
Spectacle-bénéfice	–	–	–	36 699	36 699	28 117
Tournoi de golf	–	–	–	1 493	1 493	3 142
Exploitation						
Salaires et avantages sociaux	–	–	–	–	–	1 916
Honoraires	–	–	–	6 000	6 000	6 000
Frais de bureau	–	–	–	8 103	8 103	5 210
Frais de représentation	–	–	–	1 717	1 717	1 721
Frais bancaires	–	–	–	1 408	1 408	1 403
Créances irrécouvrables	–	–	–	–	–	2 000
Frais de gestion	1 372	5 622	3 180	(10 174)	–	–
	1 372	5 622	3 180	45 798	55 972	50 140
Excédent des revenus sur les dépenses avant dons et bourses	8 489	35 112	20 233	591 594	655 428	901 418
Don fonctionnement - ENC	8 489	–	–	191 511	200 000	220 000
Don pour collecte de fonds - ENC	–	–	–	118 153	118 153	66 500
Don - Bourses pour étudiants - ENC	–	35 112	–	10 638	45 750	54 350
Don - Projet résidences	–	–	–	150 000	150 000	–
Excédent des revenus sur les dépenses	– $	– $	20 233 $	121 292 $	141 525 $	560 568 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

État de l'évolution des actifs nets

Exercice terminé le 30 juin 2009, avec chiffres correspondants de 2008

	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Fonds de dotation non affecté	Fonds d'admi-nistration	Total 2009	Total 2008
Solde au début	257 597 $	1 072 793 $	636 031 $	806 335 $	2 772 756 $	1 804 070 $
Excédent des revenus sur les dépenses	–	–	20 233	121 292	141 525	560 568
Apports reçus à titre de dotation	–	150 000	108 504	–	258 504	479 011
Perte non réalisée sur placements à la fin de l'année	–	–	(69 972)	(6 770)	(76 742)	(70 893)
Solde à la fin	257 597 $	1 222 793 $	694 796 $	920 857 $	3 096 043 $	2 772 756 $

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 30 juin 2009

La Fondation de l'École nationale de cirque a été constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et elle est un organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Les fonds de la Fondation doivent être utilisés pour venir en aide à l'École nationale de cirque pour lui permettre de réaliser sa mission et celle de ses composantes et constituantes, et contribuer à l'évolution et au développement des arts du cirque, notamment à la formation professionnelle, à la recherche et à la création. L'École nationale de cirque exerce une certaine influence sur la Fondation puisque le président de l'École siège aux deux conseils d'administration.

1. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

a) Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus découlant des collectes de fonds et événements bénéfices sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont lieu.

b) Fonds de dotation

Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets. Les revenus de placement sont présentés comme produits à l'état des revenus et dépenses de l'exercice au cours duquel les bourses d'études connexes prévues ainsi que les dons à l'École nationale du cirque sont versés. Les revenus de placement, qui seront utilisés pour des dépenses futures, sont reportés et présentés à titre d'apports (pertes) reportés afférents aux charges d'exercices futurs.

c) Instruments financiers

Le chapitre 3855 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (le « Manuel de l'ICCA »), *Instruments financiers - Comptabilisation et évaluation*, établit les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Conformément aux nouvelles normes, les actifs et passifs financiers sont d'abord comptabilisés à la juste valeur et sont par la suite comptabilisés selon leur classement, tel qu'il est décrit ci-après. Ces instruments financiers doivent être classés dans des catégories définies. Ce classement détermine la façon dont chaque instrument est évalué ainsi que le mode de présentation des gains et des pertes s'y rapportant.

1. Principales conventions comptables (suite)

c) Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. La Fondation a classé son encaisse et ses dépôts à terme comme « détenus à des fins de transaction », ses débiteurs et sommes à recevoir comme « prêts et créances » et ses dons à payer et charges à payer comme « autres passifs financiers ». Les placements ont été classés comme disponibles à la vente.

2. Modifications de conventions comptables

Le 1er juillet 2008, la Fondation de l'École nationale de cirque a adopté les recommandations du Manuel de l'ICCA énoncées dans le chapitre 1535, *Informations à fournir concernant le capital*, qui établit les normes sur les informations à fournir sur la façon dont l'entité gère son capital, le chapitre 3862, *Instruments financiers - informations à fournir*, et le chapitre 3863, *Instruments financiers - présentation*. Ces chapitres s'appliquent pour tous les états financiers intermédiaires ou annuels débutant à compter du 1er octobre 2007. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence importante sur les conventions comptables de la Fondation de l'École nationale de cirque. Toutefois, des informations supplémentaires présentant la nature et les risques associés aux instruments financiers ont été incluses dans la note 6.

3. Placements

Les placements sont constitués de 2 202 864 $ (2 096 200 $ en 2008) de parts du fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal. Seuls les revenus générés par ces placements peuvent être utilisés par la Fondation, à l'exception des placements du fonds d'administration, puisque tous les donateurs ont exigé que le capital fasse l'objet d'un placement à perpétuité.

FONDATION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE CIRQUE
Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 30 juin 2009

4. Apports (pertes) reportés afférents aux charges d'exercices futurs

	Fonds - maintien des actifs	Fonds - bourses	Total 2009	Total 2008
Solde au début	(14 724)$	(6 849)$	(21 573)$	70 411 $
Revenus de placements réalisés	9 861	40 734	50 595	88 244
Imputation des apports aux résultats	(9 861)	(40 734)	(50 595)	(29 550)
Variation de la valeur marchande des placements au cours de l'exercice	(29 471)	(121 741)	(151 212)	(150 678)
Solde à la fin	(44 195)$	(128 590)$	(172 785)$	(21 573)$

5. Actifs nets reçus à titre de dotation

Les actifs nets reçus à titre de dotation sont des fonds qui serviront aux fins spécifiées par les donateurs, notamment pour des bourses d'études aux élèves et pour le maintien des actifs immobiliers de l'École nationale de cirque.

Les actifs nets reçus à titre de dotation pendant l'exercice incluent une contribution de Patrimoine canadien de 108 504 $ dans le cadre de son Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens.

6. Instruments financiers

a) Risque relié aux taux de change des devises étrangères

Très peu de dons sont effectués en devises étrangères. La Fondation n'est pas exposée à un risque important relié au taux de change des devises étrangères.

b) Juste valeur

La Fondation a déterminé que la valeur comptable de ses éléments d'actif et de passif à court terme se rapproche de leur juste valeur puisqu'ils ont une date d'échéance rapprochée en raison de la brièveté de la période à courir jusqu'à l'échéance. Tous les autres instruments financiers sont présentés à la juste valeur.

6. Instruments financiers (suite)

c) Risque relié aux taux d'intérêt

Tous les placements à court terme de la Fondation portent des taux d'intérêt fixes et, par conséquent, un changement du taux d'intérêt sur le marché aura une incidence sur la valeur de ces investissements.

d) Risque de volatilité

Les investissements de la Fondation sont présentés à la juste valeur marchande de 2 202 864 $ au 30 juin 2009 et sont soumis au risque de volatilité du marché.

e) Risque de crédit

Au 30 juin 2009, la Fondation n'est pas exposée à un risque important relié au crédit.

7. Flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles pour la compréhension des mouvements de trésorerie au cours de l'exercice.